



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 04/04/2016
Reçu en préfecture le 04/04/2016
Affiché le **5 AVR. 2016**
ID : 056-215601626-20160404-DB20160304-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Jeudi 31 mars 2016

FERMETURES DES ECOLES MATERNELLES RENE-GUY CADOU ET PAUL GAUGUIN

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Martine YVON, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Anne-Valerie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

David DREGOIRE à Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE à Hélène BOLEIS, Philippe DONIES à Teaki DUPONT, Pierre-Yves CAINJO à Christelle CAINJO, Bernard CLERGEON à Patricia QUERO RUEN, Yolande ALLANIC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Nolwenn DELALEE à Daniel LE LORREC.

Secrétaire de séance : Patrick GOUELLO

Présents : 26
Pouvoirs : 07

n°04

**DIRECTION EDUCATION ENFANCE
JEUNESSE SPORT**

FERMETURES DES ECOLES MATERNELLES RENE-GUY CADOU ET PAUL GAUGUIN

Rapporteur : Hélène Boleis

Depuis dix ans, la baisse des effectifs dans les écoles publiques communales est manifeste : la population globale au sein de ces établissements a ainsi diminué de 302 élèves (29% de perte), passant de 1052 en septembre 2005 à 750 en septembre 2015 entraînant par voie de conséquence la fermeture de 13 classes.

Le phénomène est particulièrement important dans les écoles maternelles qui ont à elles seules connu une décroissance d'effectif de 152 élèves correspondant à une diminution de 37%.

Jusqu'à la rentrée 2015, la pérennité des écoles publiques ploemeuroises n'a pas été remise en cause. Mais suite aux réunions du comité technique spécial départemental (CTSD) et du conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) du 5 février 2016, la direction académique des services de l'éducation nationale (DASEN) a procédé à la fermeture des deux classes de l'école Paul GAUGUIN et à la classe unique de l'école René GUY CADOU, ces mesures prenant effet à compter du 1^{er} septembre 2016.

Suite aux demandes de la Municipalité, ces dispositions s'accompagnent de l'ouverture d'une 3^{ème} classe à l'école de la CHATAIGNERAIE et d'une 9^{ème} classe monolingue à l'école Jacques PREVERT ainsi que de l'ouverture d'un poste bilingue à 0.71% équivalent temps plein dans cette même école.

Les décharges de direction des écoles Jacques PREVERT, LOMENER KERROCH et Marcel PAGNOL sont quant à elles augmentées.

La fermeture des trois postes dans les écoles maternelles René Guy CADOU et Paul GAUGUIN n'a en définitive pas d'incidence sur les moyens humains ; en effet, trois postes d'enseignants sont supprimés pour 3.42 postes d'enseignants ouverts.

Ces mesures participent donc d'une volonté de maintenir voire de développer les dynamiques pédagogiques au sein des équipes d'enseignants intervenant auprès des enfants scolarisés au sein de ces établissements.

Enfin, dans un contexte de gestion budgétaire des collectivités territoriales tendu, il convient de souligner que le regroupement des élèves du premier degré doit permettre à la collectivité de réaliser des économies en investissement (patrimoine bâti) et en fonctionnement (personnel, fluides...)

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'avis de la commission « Education, culture, relations internationales » du 16 mars 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la fermeture des écoles maternelles René Guy Cadou et Paul Gauguin à compter de la rentrée 2016/2017

Délibération adoptée à la MAJORITE – 8 CONTRE (groupe de l'opposition)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Yvon LOAS,
Maire